

DEC151649DR02

Décision portant nomination de M. Rémi Duhamel aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC) et nommant M. Guillaume Fiquet en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 17/06/2014 ;

Considérant que M. Rémi Duhamel a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS du 01/06/2015 au 03/06/2015 et du 29/06/2015 au 01/07/2015,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Rémi Duhamel, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7590 intitulée Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie (IMPMC), à compter du 02/07/2015.

M. Rémi Duhamel exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Rémi Duhamel est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

01 42 34 94 00
01 43 26 87 23

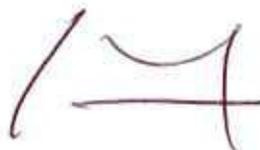


Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/07/2015

Guillaume FIQUET
 Directeur

Le directeur d'unité
Guillaume Fiquet



Visa de la déléguée régionale du CNRS.
Christine d'Argouges



Pour le Président
Et par la Délégation
Le Directeur Général des Services
Hervé COMBAZ

Visa du Président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

Visa du Président du Muséum national d'histoire naturelle
Bruno David

Le Président
du Muséum national d'histoire naturelle

Bruno DAVID

